

BUDGET 2020

Un budget prévisionnel qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 32 642 017.51 €.

S'agissant des dépenses de la section de fonctionnement celles-ci s'élèvent à un montant total de 25 456 305 € réparti entre les dépenses réelles (22 293 760 €) et les opérations d'ordre (3 162 545 €)

Elles se composent entre autres des chapitres suivants :

Les « **charges à caractère général** » représentent 20.6% des dépenses de la section de fonctionnement avec un montant de 5 234 138.24 €, en baisse de 11.3% par rapport au budget total voté de 2019.

Les « **charges de personnel et frais assimilés** » représentent 51.8% soit 13 181 243 €.

Les dépenses de personnel réalisées en 2019 s'élève à 12 925 501.75 € pour un Equivalent Temps Plein Travaillé (ETPT total) de 337.34 en 2019 contre 336.47 en 2018.

L'ETPT prévisionnel 2020 est estimé à 339.5 suite à la création de deux nouveaux services à la population pour lesquels des agents ont été recrutés en cours d'année 2019 (vidéoprotection et stationnement payant).

La hausse des dépenses de personnel de 1.95% par rapport aux dépenses réalisées en 2019 s'explique par :

- L'impact du glissement vieillesse technicité (GVT) et des réformes statutaires : 135 334 € ;
- La création de services à la population impactant financièrement l'année complète (vidéoprotection et stationnement payant : 50 800 €) ;
- Hausse du taux de cotisation pour les accidents de travail pour les non-titulaires qui passe de 1.31% à 2.07% : 13 000 €
- Création d'un poste de chargé de projet Cœur de Ville – Habitat : 40 385 €
- Prévision pour les heures des élections municipales : 20 000 €
- 2 vacataires trafics pour sécuriser la sortie des écoles (9 500€)

Les « **autres charges de gestion courante** » restent stables par rapport à l'année 2019 avec une variation de -0.2 % et une prévision de 2 282 703.57 €.

Les « **charges financières** » sont en baisse de 8.6% par rapport à 2019 avec une estimation à 532 255.35 €. On constate une diminution mécanique du coût des charges financières liées aux intérêts, en parallèle de l'augmentation du remboursement en capital. Enfin, la baisse du taux Livret A de 0,75% à 0,5% au 1er février 2020 contribue également à baisser les remboursements d'intérêts.

Les « **charges exceptionnelles** » représentent 0.2% des dépenses de fonctionnement avec 48 920 €.

Les « **dotations aux provisions** » sont estimées à 6 000 € pour 2020.

Détails non exhaustifs des dépenses de la section de fonctionnement :

Chapitre	Libellé du chapitre	BP TOTAL 2019	BP 2020	Variation	Commentaires
011	Charges à caractère général	5 900 357,18	5 234 138,24	-11,3%	Eau 85 570 €, gaz, électricité/chauffage 1 213 750 €, carburant 112 000 €, fournitures administratives 19 390 €, assurances 168 538,47 € (multirisques, navigation, flotte automobile et responsabilité civile), assurance personnel 100 550€, fournitures scolaires 55 320 €, crédits bail mobilier 87 315 €, locations mobilières 194 666 €, entretien des bâtiments publics 93 536 €, des voies et réseaux 92 570€, matériel roulant 50 640 €, entretien autres biens mobiliers 67 640 €, maintenance 210 471 €, études et recherches 35 480 €, documentation générale et technique 12 850 €, versement aux organismes de formation 40 131 €, indemnités au comptable et aux régisseurs 6 000 €, divers honoraires actes et contrats 640 717 €, annonces et insertions 43 130 €, fêtes et cérémonies 147 120 €, transports collectifs 41 880 €, affranchissement 40 090 €, téléphone 37 899 €, taxes foncières 75 000 €, autres services divers 29 147 €, autres taxes 26 680 € (taxe à l'essieu, carte grise,...), frais de réception 22 870 €, publications et imprimés 79 656 €, cotisations 19 169 €, voyage et déplacement 5 550 €, frais de sécurité 12 175€ ;...
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 935 000,04	13 181 243,00	1,9%	Charges salariales
014	Atténuations de produits	12 500,00	8 500,00	-32,0%	Reversement à la CC2T de la Taxe de séjour 2 500 € et sur Forfait Post Stationnement 6 000€
65	Autres charges de gestion courante	2 287 906,14	2 282 703,57	-0,2%	CCAS subvention de fonctionnement 1 377 000€ ; subvention écoles privées maternelles : 63 196 € ; reversement subvention CAF pour CEJ 81 030€, subventions divers organismes et associations 546 373,50 €, indemnités des élus 246 978 €, frais de missions et de formation des élus 1 000 €, cotisations retraites des élus 14 112,80 €, créances éteintes 5 000 €, admission en non-valeur 200 €; participation aux frais de scolarité 3 000€, Antivirus 2 450€ - commission d'indemnisation des commerçants 1 000€ , ...
Total dépenses gestion courante		21 135 763,36	20 706 584,81	-2,0%	
66	Charges financières	582 382,44	532 255,35	-8,6%	Intérêts de la dette 535 000 €; ligne de trésorerie 10 000 € (intérêt et commission de non utilisation)
67	Charges exceptionnelles	81 203,80	48 920,00	-39,8%	Titres annulés 30 050 €, bourse et prix 4 800 €, intérêts moratoires 5 000 €,
68	Dotations aux provisions	31 000,00	6 000,00	-80,6%	Provisions pour impayés sur titres 6 000 €;
022	Dépenses imprévues	1 080 540,81	1 000 000,00	-7,5%	
Total dépenses réelles de fonctionnement		22 910 890,41	22 293 760,16	-2,7%	
023	Virement à la section d'investissement	1 800 768,91	1 539 174,34	-14,5%	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 598 750,05	1 623 370,29	1,5%	Dotations aux amortissements + charges transférées
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		3 399 518,96	3 162 544,63	-7,0%	
Dépenses de fonctionnement - Total		26 310 409,37	25 456 304,79	-3,2%	

S'agissant des **recettes de la section de fonctionnement**, celles-ci s'élèvent à 25 456 304,79 € réparti entre les recettes réelles (21 782 646,97 €) et les recettes d'ordre (730 000,00 €) elles se composent de la manière suivante :

- Impôts et taxes représentent 58.2% soit 14 811 854.74 € avec entre autre une fiscalité directe prévue de 8 653 249.74 € calculée à partir des bases notifiées fin décembre pour l'exercice 2019 et des données inscrites dans la loi de finances 2020 ;
- Dotations et participations représentent 20.8% avec une estimation de 5 303 924.50 € dont les dotations de l'Etat estimées à hauteur de 4 244 000 € (Dotation forfaitaire, DSR, DSU, DNP) ;
- Excédent dégagé en 2019 de 2 943 657.82 € représente 11.6% ;
- Produits des services et du domaine représentant 4.6% soit 1 167 628,73 € ;
- Transferts entre sections atteignent 2.9% avec 730 000 € ;
- Produits exceptionnels estimés à 184 932 € soit 0.7% du budget de fonctionnement ;
- Autres produits de gestion courante pour 0.8% soit 191 590 € ;
- Atténuation de charges pour 0.5% pour un montant s'élevant à 116 692 € ;

Détails non exhaustifs des recettes de la section de fonctionnement :

Chapitre	Libellé du chapitre	BP TOTAL 2019	BP 2020	Variation	Commentaires
013	Atténuations de charges	104 120,00	116 692,00	12,07%	Remboursement charges de sécurité sociale et de prévoyance 600 €; remboursement sur rémunération du personnel 30 000 € (dont CPAM pour accident du travail), remboursement chèques déjeuner part agent 86 000 €,...
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 226 884,00	1 167 628,73	-4,83%	Droit de stationnement et de location sur la voie publique 210 000 €, sur le domaine public 63 420 €, portuaire et fluvial 60 000 €, redevances des services à caractère culturel 139 150 €, sportif 80 000 €, périscolaire 243 400 €, de loisirs 73 614€, remboursements par autres redevables 95 740 €, remboursement par d'autres organismes 20 290, Forfait de Post Stationnement 40 000€, concessions de cimetières 10 000 €, coupe de bois 10 000 €, ...
73	Impôts et taxes	14 606 494,82	14 811 854,74	1,41%	Contributions directes 8 623 249,74 €, rôles supplémentaires 30 000 €, attribution de compensation 5 277 105€, taxes sur pylônes électriques 42 000 €, taxes de séjour 2 500 €, taxe locale sur la publicité extérieure 60 000 €, taxes additionnelles de droit de mutation 320 000 €, taxe sur l'électricité 210 000 €, fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales 55 000 €, ...
74	Dotations et participations	5 637 548,89	5 303 924,50	-5,92%	Dotation forfaitaire 1 439 000 €, dotation de solidarité urbaine 2 355 000 € et rurale 320 000 € dotation pour titres sécurisés 24 260€, CAF 297 728 €, compensation de l'état au titre des exonérations (taxes foncières, d'habitation) 352 000 €, DPV : Dortoir école J feidt 40 333€ - Conseil Départemental : Festival Bach 5 000 €, Musée expos 5 000 €, programme estival 12 000€ DRAC : Entretien cathédrale et St Gengoult 7 500€, Réparation toiture St Gengoult 3 083€, musée expo 5 000€ Région : Festival Bach 4 300€ Dotation nationale de péréquation 130 000 €, emploi avenir 6 000 €, dotation de recensement 2 901 €, R1

					8 700 €, subvention du CD54 pour le fonctionnement du CSC 40 000 €, subvention Etat aides écoles privées maternelles : 63 000 € ; FCTVA 20 000€, subventions pour financement poste chargé de projet Cœur de Ville – Habitat 20 000 € et adulte relais 15 000 € , aides pour les élections 3 000 € ...
75	Autres produits de gestion courante	201 695,00	191 590,00	-5,01%	Revenus des immeubles
Total des recettes de gestion courante		21 776 742,71	21 591 689,97	-0,85%	
76	Produits financiers	26,00	25,00	-3,85%	Produits des parts sociales
77	Produits exceptionnels	252 409,69	184 932,00	-26,73%	Amendes médiathèque 1 000 €, vente de documents 1 000€, remboursement des frais d'inhumation 1 200 €, dépôt illicite 3 000 €, remboursement assurance risques statutaires 138 000€, Contentieux 1 200€
78	Reprise sur provisions	2 500,00	6 000,00	140,00%	
79	Transfert de charges financières	-			
Total des recettes réelles de fonctionnement		22 031 678,40	21 782 646,97	-1,13%	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	926 302,74	730 000,00	-21,19%	Ecriture d'ordre : travaux en régie 620 000 €, quote-part de subvention d'investissement transférée 110 000 €,
Recettes de fonctionnement - Total		22 957 981,14	22 512 646,97	-1,94%	

002	Solde d'exécution positif	3 352 428,43	2 943 657,82	-12,19%	
-----	---------------------------	--------------	--------------	----------------	--

Recettes de fonctionnement - Total cumulé		26 310 409,57	25 456 304,79	-3,25%	
--	--	----------------------	----------------------	---------------	--

La Ville dégage ainsi un autofinancement global de 2 432 545 € (-6.3% par rapport à 2019).

La section d'investissement d'un montant de 7 185 712 € représente 19.6% du budget total réparti entre les dépenses réelles (4 771 113,12 €), les opérations d'ordre (935 000,00 €) et le résultat d'investissement reporté (1 479 599,60 €)

Par chapitre et par pourcentages suivant le budget global d'investissement, nos dépenses se décomposent comme suit :

- Immobilisations en cours : 1 559 473,23 € pour 21.5% ;
- Remboursement du capital 1 545 450,27 € soit 21.5% ;
- Transferts entre sections et opérations patrimoniales 935 000 € soit 13 % ;
- Solde d'investissement reporté 1 479 599,60 € soit 20,6% ;
- Immobilisations corporelles 683 318 € pour 9.7% ;
- Immobilisations incorporelles 234 337,57 € pour 3.3% ;
- Dépenses imprévues 100 000 € soit 1.4% ;
- Subventions d'équipement versées 621 767,49 € soit 8.7%

Détails non exhaustifs des dépenses de la section d'investissement :

Chapitre	Libellé du chapitre	BP TOTAL 2019	BP 2020	Variation	Commentaires
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	328 482,98	234 337,57	-28,66%	Frais d'insertion 5 000 €, diverses études (Cathédrale : salle du Trésor, Bas cotés; tennis, dortoir J Feidt, structure croix centrale cimetière, site patrimoniale remarquable, vidéoprotection, baignade des chevaux, ...) 229 337,57 €, Publicités 6 000€,
204	Subventions d'équipement versées	190 830,05	621 767,49	225,82%	subventions habitat 26 837,58€, subventions "couleurs de quartiers"4 721,19, participation effacement des réseaux secteur Baron louis 42 000€, participation effacement des réseaux secteur république 48 208,72€, Reconquête du Centre ancien 500 000€
21	Immobilisations corporelles	2 253 866,92	683 318,36	-69,19%	Travaux dortoir et sanitaire Ecole J Feidt 56 500€, Renforcement EP 50 000€, Effacement de réseaux Baron Louis 50 000€, Remplacement des bordures rue JF Kennedy 35 000€, Restauration de la croix centrale du cimetière 31 600€, remplacement véhicule 53 583,05€, remplacement de la porte des sanitaires au Port de France 12 000€, remplacement porte du musée 11 340,42€, achat de végétaux divers 10 000€, remplacement des chaudières 139 872,79€, kit Tpal pour stélio régie SP 19 140€, enfouissement et modernisation du réseau EP 14 551,57€, travaux de sécurisation des remparts 11 760€, remplacement des extincteurs 8 689,56€
23	Immobilisations en cours	2 548 588,36	1 559 473,25	-39,25%	Aménagement du site de la baignade des chevaux 627 565,06€, Restauration des bas-côtés de la cathédrale 458 439,39€, aménagement de la salle du trésor 211 450€, Vidéoprotection 106 289,68€, réhabilitation travée 4 123 499,90€
Total des dépenses d'équipement		5 321 768,31	3 098 896,67	-41,77%	
10	Dotations fonds divers et réserves	2 246,14	26 766,18		Remboursement taxe d'aménagement
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	1 430 918,64	1 545 450,27	8,00%	Capital des emprunts 1 432 131,27 € et autre emprunt 15 535€, remboursement TVA LASM 95 784€, dépôt de garantie 4 000 €,
020	Dépenses imprévues	387 076,29	100 000,00	-74,17%	
Total des dépenses financières		1 820 241,07	1 672 216,45	-8,13%	
45x1	Opérations pour compte de tiers				
Total dépenses réelles d'investissement		7 142 009,38	4 771 113,12	-33,20%	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	926 302,74	730 000,00	-21,19%	Amortissement de subvention 110 000 €, Travaux en régie 620 000€
041	Opérations patrimoniales	759 020,30	205 000,00	-72,99%	Ecritures de régularisation du patrimoine
Total dépenses d'ordre d'investissement		1 685 323,04	935 000,00	-44,52%	
Dépenses d'investissement - Total		8 827 332,42	5 706 113,12	-35,36%	

001	résultat d'investissement reporté	2 430 253,19	1 479 599,60	-39,12%	
-----	-----------------------------------	--------------	--------------	---------	--

Dépenses d'investissement - Total cumulé		11 257 585,61	7 185 712,72	-36,17%	
---	--	----------------------	---------------------	----------------	--

Le Plan d'investissement Pluriannuel

n° ou intitulé de l'AP	MONTANT DES AP			MONTANT DES CP		
	AP votée	Révision à réaliser	AP total cumulée	Crédits de paiement antérieurs cumulés au 31/12/N-1	Crédits de Paiement estimés au titre de l'exercice 2020 y compris RAR	Reste à financer pour N+1,N+2,...
Reconquête de Centre ancien	3 500 000,00 €		3 500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	3 000 000,00 €
Cathédrale : Rénovation des Bas côtés Nord ET Sud	1 622 516,08 €	13 800,22 €	1 636 316,30 €	1 142 080,34 €	494 235,96 €	0,00 €
Réhabilitation du site de la Baignade des Chevaux (bâtiment et VRD)	763 000,00 €		763 000,00 €	118 718,89 €	644 281,11 €	0,00 €
Réhabilitation des courts extérieurs de tennis	0,00 €	600 300,00 €	600 300,00 €	0,00 €	60 000,00 €	540 300,00 €
Effacement de réseaux (avec éclairage public)	547 200,00 €		547 200,00 €	292 540,53 €	140 208,72 €	114 450,75 €
Acquisitions foncières	500 900,00 €		500 900,00 €	17 455,00 €	0,00 €	483 445,00 €
Vidéoprotection	493 240,74 €		493 240,74 €	384 163,05 €	109 077,69 €	0,00 €
Rénovation de la Salle du Trésor	383 831,89 €	26 168,11 €	410 000,00 €	142 319,00 €	253 172,89 €	14 508,11 €
Renforcement Eclairage Public	212 400,00 €		212 400,00 €	36 245,68 €	50 000,00 €	126 154,32 €
TOTAL	8 023 088,71 €	640 268,33 €	8 663 357,04 €	2 133 522,49 €	2 250 976,37 €	4 278 858,18 €

Pour mémoire, les restes à réaliser 2019 compris dans le présent budget atteignent un montant de 1 020 083.45 € dont :

- Restauration des bas-côtés de la Cathédrale Saint-Etienne : 202 535,48 €
- Réhabilitation du site de la baignade des chevaux : 168 600,41 €
- Aménagement de la travée artistique "L'Atelier" : 113 010,30 €
- Mise en place d'un système de vidéoprotection : 101 302,23 €
- Aménagement de la Salle du Trésor de la Cathédrale : 51 372,89 €
- Participation de la Ville au SDE pour l'effacement des réseaux : 48 208,72 €
- Véhicule électrique : 35 583,05 €
- Fourniture et pose horodateur suite à reprise du stationnement payant : 19 140 €
- Etude de la réhabilitation d'un local commercial pour poissonnerie : 8 577 €
- Travaux d'étanchéité et désenfumage à la médiathèque : 10 639,28 €
- Travaux de peinture Centre Culturel Jules Ferry : 6 039,11 €
- Installation d'un vidéophone à l'école Saint Evre : 5 309,76 €
- Installation de bornes électriques : 4 633,20 €
- Fourniture et pose d'un interphone à la maternelle Les Eglantines : 2 394 €

S'agissant des recettes de la section d'investissement réparti entre les recettes réelles (3 818 168,09 €) et les recettes d'ordre (3 367 544,63 €) elles se décomposent comme suit :

- Opérations d'ordre 1 828 370,29 € soit 32.4%
- Subventions d'investissement 2 166 283,37 € soit 30.1%
- Virement de la section de fonctionnement 1 539 174,34 € soit 21.4%
- Emprunts et dettes assimilées 2 000€
- Excédent de fonds capitalisés 825 960,30 € soit 11.5%
- Dotations et réserves 690 000,00 € soit 9.6%
- Produits des cessions d'immobilisations 100 000 € soit 1.4%
- Opérations pour compte de tiers 33 924.42 € soit 0.5%

Détails non exhaustifs des recettes de la section d'investissement :

Chapitre	Libellé du chapitre	BP TOTAL 2019	BP 2020	Variation	Commentaires
13	Subventions d'investissement	3 055 720,91	2 166 283,37	-29,11%	<p>Reports 2019 (cf liste sous le tableau)</p> <p>Inscriptions subventions 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baignade des chevaux voirie : 147 642 € - Salle du Trésor phase 2 : 116 866.67 € - Travaux rues Inglemur : 51 588 € - Salle du Trésor phase 1 : 31 935.90 € - R2 SDE Travaux 2018 : 27 448.58 € - Etude toitures tennis : 25 000 € - Bordures avenue Kennedy : 11 666 € - Renforcement EP : 16 250 € - Stockage costumes Malraux : 4 500 € - Croix cimetière : 3 200 € - Achat rosalie : 1 500 € - Station de lavage peinture : 1 149 € <p>Amendes de police : 80 000 €</p> <p>Etude délimitation Site Patrimonial Remarquable : 7 500€</p>
16	Emprunts	1 795 704,00		-100,00%	
21	Immobilisations corporelles	26 316,04		-100,00%	
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes d'équipement		4 877 740,95	2 166 283,37	-55,59%	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500 000,00	690 000,00	38,00%	Taxe d'aménagement 190 000€, FCTVA 500 000€
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	1 129 344,98	825 960,30	-26,86%	
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	2 000,00	-50,00%	Cautionnement
024	Produit des cessions d'immobilisations	554 036,00	100 000,00	-81,95%	
Total des recettes financières		2 187 380,98	1 617 960,30	-26,03%	
45x2	Opérations pour compte de tiers	33 924,42	33 924,42	0,00%	Remboursement CC2T Requalification urbaine RENU
Total des recettes réelles d'investissement		7 099 046,35	3 818 168,09	-46,22%	
021	Virement de la section de fonctionnement	1 800 768,91	1 539 174,34	-14,53%	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 598 750,05	1 623 370,29	1,54%	Dotation aux amortissements + charges transférées 13 370,29€
041	Opérations patrimoniales	759 020,30	205 000,00	-72,99%	
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 158 539,26	3 367 544,63	-19,02%	
Recettes d'investissement - Total		11 257 85,61	7 185 712,72	-36,17%	

Pour mémoire, les restes à réaliser 2019 compris dans le présent budget atteignent un montant de 1 673 960.37 € dont :

- Subvention restauration des bas-côtés de la Cathédrale : 469 311,95 €
- Subvention réhabilitation du site de la baignade des chevaux : 244 053 €
- Subvention système de vidéoprotection : 182 945 €
- Subvention aménagement voirie Inglemur : 103 176 €
- Subvention aménagement Ilôt des Tanneurs : 93 274 €
- Subvention travée artistique « L'Atelier » : 80 475 €
- Subvention TEPCV Biodiversité : 74 100 €
- Subvention acquisition de locaux commerciaux : 65 984 €
- Subvention aménagement de la Salle du Trésor : 40 088,81 €
- Subvention sécurisation rue Village St Michel et abords Regina : 39 000 €
- Remboursement CC2T assainissement : 33 924,42 €
- Subvention réhabilitation des centres culturels Ferry et Vauban : 33 175,85 €
- Subvention portail famille : 31 853,15 €
- Subvention TEPCV électromobilité : 27 200 €
- Subvention réfection passerelles Port de France : 24 500 €
- Subvention jardin des contreforts : 21 724,93 €
- Subvention étude réseau de chaleur : 20 636 €

La fiscalité

Les taux de contribution directe sont inchangés depuis 2011

La réforme relative à la suppression de la taxe d'habitation et notamment les dispositions inscrites dans la loi de finances pour 2020 prévoient que le taux de taxe d'habitation est gelé à son niveau de 2019 (18,57%). Ainsi, les collectivités territoriales perdent leur pouvoir de taux sur cette taxe mais conservent la possibilité de faire évoluer les taux de taxes foncières.

Taxe foncière sur les propriétés non bâties	10,57%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	19,29%

Variation des produits des taxes communales de 2014 à 2020 :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Contributions directes	7 913 581	8 059 135	8 100 733	8 170 520	8 364 813	8 467 603	8 653 250

La dette

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2020 : 17 678 597,83 €

L'Encours de la dette/habitant est estimé à 1 098 €

Annuité de la dette estimée : 1 972 305,25 €

Les autres ratios (BP) :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Population :	16 642	16 501	16 355	16 406	16 100	16 113
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 274,00	1 289,00	1 371,50	1 387,12	1 400,38	1383,58
Produit des impositions directes/population	479,00	493,00	496,93	503,37	525,94	535,17
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 308,00	1 331,00	1 330,66	1 313,12	1 353,41	1 351,87
Dépenses d'équipement brut/population	122,00	226,00	258,80	253,23	322,07	192,32
DGF/population	279,00	259,00	261,02	260,91	265,25	263,38
Dépenses de personnel/dépenses réelles fonctionnement	60,68	60,28	57,73	57,82	56,15	59,13
Dépenses fonctionnement réelles + remboursement dette en capital/recettes réelles fonctionnement	102,98	102,57	109,45	111,97	110,04	109,44
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	9,32	17,00	19,45	17,63	23,80	21,90
Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	100,11	84,91	85,70	83,71	81,41	81,16
Encours de la dette/population	1 310	1 130	1 117	1 099	1 101	1 098